

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7350733501

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7350733501>

Cette annonce a été mise en ligne le **16 décembre 2023** sur **Agriculteur Normand-web**
Pour le département : **14 - CALVADOS**

MOTARY

*Société par actions simplifiée
au capital de 145 000 euros*

Siège social : Boulevard Eindhoven, 14400 BAYEUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BAYEUX du 13 décembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : MOTARY

Siège : Boulevard Eindhoven, 14400 BAYEUX

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au
Registre du commerce et des sociétés

Capital : 145 000 euros

Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :
la prise de participation par tous moyens dans le capital de
toutes sociétés françaises ou étrangères,
la gestion et l'aliénation par tous moyens de ces
participations,

Le dépôt, l'acquisition, l'exploitation, la concession, la
cession de tous procédés, brevets ou marques,
toutes prestations de services de natures industrielle,
commerciale, administrative, comptable, financière ou de
secrétariat auprès des sociétés dans lesquelles elle
détient des participations,

elle pourra mener toutes opérations mobilières ou
immobilières, commerciales, financières pouvant
contribuer directement ou indirectement à la réalisation de
cet objet.

La participation de la Société, par tous moyens,
directement ou indirectement, dans toutes opérations
pouvant se rattacher à son objet par voie de création de
sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de
titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de
création, d'acquisition, de location, de prise en location-
gérance de tous fonds de commerce ou établissements ;

la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Aurélien MOTARY, demeurant 10 chemin des jardins, MANVIEUX (14117)

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CAEN (14000).

POUR AVIS,
Le Président

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex

